

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SNCF déploie le service Accès Plus, destiné aux voyageurs handicapés, à 348 gares (Paris, le 2 avril 2008)

Proposé depuis le 1^{er} mars 2007 sur les axes TGV Paris-Tours, Paris-Nice ainsi qu'aux axes TER Centre et Provence-Alpes-Côte d'Azur puis étendu ensuite à l'Est (Paris-Strasbourg), **le service Accès Plus est dès aujourd'hui étendu à 348 gares.**

163 gares Grandes Lignes et 185 gares TER proposent ainsi ce nouveau service destiné aux voyageurs handicapés qu'ils soient handicapés moteur, visuel, auditif, cognitif ou mental. **Réparties sur l'ensemble du territoire national, ces gares accueillent environ 90% des voyageurs Grandes Lignes et TER.**

« Réussir le service pour les voyageurs handicapés, c'est réussir le service pour tous » déclare Mireille Faugère, Directrice de la branche Voyageurs France Europe de la SNCF. *« Déployer le service Accès Plus est un signe fort et concret dans la politique que nous menons en matière d'accessibilité et c'est à l'occasion de la semaine du développement durable que nous avons voulu ouvrir ce nouveau service à l'ensemble du territoire national pour faciliter le voyage des personnes handicapées ».*

Accès Plus est un service d'accueil et d'accompagnement destiné à faciliter et assurer aux personnes handicapées un voyage en toute sérénité.

Ce service gratuit est réalisé depuis l'entrée en gare de départ au point de rendez-vous fixé, jusqu'à la sortie de la gare d'arrivée, gares de correspondances éventuelles incluses. **En 1 an, 35 000 prestations ont été réalisées.**

Né du dialogue permanent et du travail conjoint avec les associations de personnes handicapées, Accès Plus répond au besoin d'autonomie et de réassurance des voyageurs handicapés. L'étude menée auprès des premiers clients confirme cette attente puisque plus de 90% d'entre eux se sentent rassurés dès la première prise de contact avec les conseillers du centre de renseignements et de réservations Accès Plus.

Pour bénéficier du service Accès Plus, plusieurs moyens de communication adaptés aux différents types de handicap sont proposés aux voyageurs :

- Le téléphone : 0890 640 650 et taper 1 (0,11€/mn TTC depuis un téléphone fixe)
- 36 35 (0,34 € TTC la 1^{ère} minute et 0,11€ TTC les suivantes depuis un téléphone fixe) taper 4 puis 1
- Le fax : 0825 825 957 (0,15 € TTC)
- L'e-mail : accesplus@sncf.fr
- Et un formulaire disponible sur le site www.accesplus.sncf.com ou www.voyages-sncf.com

Le Service Accès Plus propose également un système innovant d'assistance et de secours immédiat en cas de difficultés imprévues rencontrées par le client handicapé durant son voyage : "**La Ligne Urgence Accessibilité**". Le client en difficulté prend contact avec le Centre de Service, lequel cherche les acteurs opérationnels les plus à même de lui venir en aide.

Cette ligne est joignable :

- Par téléphone au 0890 640 650 puis tapez 2 (0,11€ TTC la minute)
- Ou pour les personnes malentendantes ou sourdes par SMS : 0 610 640 650 (numéro non surtaxé)

Toutes les personnes handicapées détenant une carte d'invalidité à 80% minimum, toutes les personnes titulaires d'une carte pensionné-réformé de guerre et toutes les personnes arrivant en gare avec leur fauteuil roulant peuvent bénéficier de ce service gratuit.

Des partenariats seront mis en place avec les homologues européens de la SNCF (Deutsch bahn, CFF...), garantissant un voyage de qualité à nos clients y compris hors de l'hexagone.